



Conseils & Fiscalistes  
Associés en Afrique

# Convention Fiscale Annuelle 2025

📍 Hôtel Bravia, Ouagadougou

📅 22 et 23 janvier 2025

🕒 08H00

## Invitation à la Convention Fiscale Annuelle

Le Cabinet CFA-AFRIQUE a le plaisir de vous convier à la 13<sup>ème</sup> édition de sa Convention Fiscale Annuelle qui se tiendra les **mercredi 22** et **jeudi 23 janvier 2025** à Bravia Hôtel, Ouagadougou. La convention annuelle qui intervient chaque début d'année après l'adoption de la Loi de Finances constitue un cadre privilégié d'échange sur les actualités fiscales.

Préparée et adoptée dans un contexte, de fortes contraintes sécuritaires et humanitaires, de baisse des appuis budgétaires de certains partenaires extérieurs, de difficultés de mobilisation des recettes fiscales, de relance de l'activité économique, la Loi de finances exercice 2025 est caractérisée entre autres par la volonté du législateur de combler le déficit par un accroissement substantiel des recettes fiscales intérieures.

C'est dans cette optique, que s'inscrivent les nouvelles mesures fiscales qui visent :

- l'élargissement de l'assiette fiscale ;
- l'amélioration du rendement de l'impôt ;
- des ajustements techniques de dispositions ;
- et des faveurs fiscales.

Ces mesures portées par la Loi de Finances exercice 2025, seront passées en revue au cours de cette convention. La convention s'articule en cinq points :

- des communications sur la fiscalité internationale (le droit conventionnel en matière fiscale, les questions actuelles de la fiscalité internationale, et l'actualité des prix de transfert) ;

- la rétrospective juridique et fiscale de l'année 2024 ;
- la présentation des mesures fiscales de la Loi de Finances exercice 2025 ;
- un débat général sur les problématiques actuelles.

Modalités et conditions de participation :

**Une contribution forfaitaire de 50 000 FCFA HT est demandée aux clients du cabinet et 100 000 FCFA HT aux personnes non-clients du cabinet.**

Les participants ont droit à une attestation de participation, un cahier du participant, les supports de communication, une pause-café et un déjeuner.

Votre contact pour toutes informations & inscriptions est **M. Fabrice OUEDRAOGO responsable de la Cellule Etudes et Formations**, joignable aux numéros (+226) 25 33 37 85 | **(+226) 67 43 18 29** et aux adresses emails [fouedraogo@cfa-afrique.com](mailto:fouedraogo@cfa-afrique.com) et [cfa-afrique@cfa-afrique.com](mailto:cfa-afrique@cfa-afrique.com).

NB : Le terme « clients » désigne toutes personnes physiques ou morales ayant un contrat d'assistance permanente.

## Programme du mercredi 22 janvier 2025

- 08H00 - 08H30 : Accueil des participants
- 08H30 - 08H40 : Mot de bienvenue
- 08H40 -10H10 : Communication sur le droit conventionnel en matière fiscale ;
- 10H10 -10H40 : Pause-café ;
- 10H40 -12H10 : Communication sur les questions actuelles de la fiscalité internationale
- 12H10 -13H10 : Déjeuner ;
- 13H10 – 14H40 : Communication de l'actualité des prix de transfert ;
- 14H40 – 15H00 Rétrospective juridique et fiscale de l'année 2024 ;

## Programme du jeudi 23 janvier 2025

- 08H00 - 08H30 : Accueil des participants ;
- 08H30 - 10H00 : Présentation de l'actualité juridique et fiscale ;
- 10H00 -10H30 : Pause-café ;
- 10H30 -12H30 : Débat général sur les problématiques actuelles ;
- 12H30 -13H00 : Déjeuner ;
- 13H00 -14H00 : Remise des attestations de participation ;

**Président Directeur Général**

Dr GUIRE Brahima

06/01/2025

